



Trait d'Union 74

Nouvelles de l'Office

Fédération Internationale des Jardins Familiaux
association sans but lucratif | Octobre 2021

Contenu:

Préface

Réflexions (et craintes) concernant l'avenir des jardins familiaux – corrections d'orientation **3**

In Memoriam

Bruno RAJAUD **5**

Editorial

Les jardins familiaux en pleine mutation – prêts à aborder l'avenir? **6**

Perspectives d'avenir

Belgique: Systèmes belges de jardins familiaux: une exploration des traditions, des possibilités et des défis pour l'avenir **8**

Allemagne: "Comment pouvons-nous protéger durablement nos ensembles de jardins familiaux et les positionner de façon optimale pour l'avenir" et quels buts faut-il prendre en considération dans ce contexte? **23**

Danemark: Défis et stratégies d'un point de vue danois **27**

Adresses **29**

Mentions légales **30**

Réflexions (et craintes) concernant l'avenir des jardins familiaux – corrections d'orientation

Otmar Halfmann

Président de la fédération suisse des jardins familiaux



Ph. Rossier/SonntagsBlick

Suite à ses antécédents historiques, la majorité des grands ensembles de jardins familiaux se trouve dans les centres urbains. Et ceci pour une bonne raison : dans le contexte de l'autosuffisance de la population active il y a plus de 100 ans et de nouveau après la Seconde Guerre mondiale, ils se trouvent précisément à cet endroit.

Aujourd'hui, les complexes industriels ont disparu de bon nombre de ces sites, mais la concentration de la vie urbaine n'y a pas changé pour

l'essentiel. Bien au contraire, la pression sur les terrains s'est intensifiée en de nombreux endroits en raison de la croissance démographique et d'une grande variété de projets de construction. En plus au cours de la dernière décennie – en fonction des taux d'intérêt historiquement bas – elle a été alimentée par un boom immobilier spéculatif.

En revanche, les loyers traditionnels de nos ensembles sont restés bas en partie extrêmement bas.

Parallèlement à cette évolution, le besoin général d'espaces verts et de zones de loisirs accessibles au public a augmenté et continue d'augmenter.

Les fortes chaleurs des derniers étés ont également incité les urbanistes à envisager un verdissement plus intensif de l'espace urbain.

Dans de nombreux endroits, le but principal des jardins familiaux s'est progressivement déplacé de l'autosuffisance en légumes, baies et fruits vers des activités de loisirs générales.

Ceci est compréhensible à première vue dans le contexte de l'évolution des habitudes de consommation.

Cependant là où apparaît une pénurie ou est déjà présente, l'envie ou même le ressentiment apparaît à travers toute l'Europe, même s'ils peuvent se présenter différemment dans le raisonnement des autorités.

« Corona » a provoqué un boom de la demande de parcelles de jardins familiaux dans toute l'Europe. Mais aussi en raison de la mobilité réduite de la population urbaine, son attention est portée de plus en plus sur ces « zones fermées »... *où l'on peut organiser des barbecues sur des parcelles ombragées et vertes et où l'on peut organiser des fêtes sous réserve de l'observation des restrictions de personnes applicables. En revanche, les piscines, les zoos et les autres lieux de loisirs restent fermés.*

Comme on ne peut pas s'attendre à une atténuation de la pénurie de terrains dans les agglomérations urbaines, une pression croissante sur nos sites s'y fera sentir à l'avenir. Il y a déjà plus que seulement quelques signes de ce phénomène visibles en Suisse. Avec une densité de population similaire, ce développement est également transférable à d'autres régions européennes comparables.

S'il vous plaît, ne soyons pas trop sûrs que les lois nationales constituent une barrière insurmontable dans ce contexte. Les lois ne sont jamais gravées dans le marbre, même si elles nous accordent une zone de protection temporelle.

Mon plaidoyer : réorientation accentuée vers la culture de légumes, de baies et de fruits, démantèlement progressive des bâtiments de jardin qui ressemblent à des maisons de vacances, limitation au minimum des dimensions des bâtiments de remplacement, réduction des surfaces imperméabilisées et, avant tout, ouverture proactive maximale, même si cela nécessite un réaménagement des espaces et des mesures de sécurité spécifiques.

De même, les locataires actuels et futurs doivent être conscients de leur privilège : pour un coût modique, ils ont toute l'année un accès illimité à un espace de loisirs, qui ne serait pas abordable pour la plupart d'entre eux si des normes commerciales étaient appliquées.

C'est pourquoi, encore plus que par le passé, il faudra à l'avenir prendre en considération des mesures de respect lors d'événements privés ou de ceux organisés par les associations;... C'est nous, qui influençons la perception et l'évaluation de notre mouvement par le voisinage ainsi que par les promeneurs ou les passants.

Celles-ci se reflètent à leur tour dans les humeurs des gens et se retrouvent à la base de la formation de l'opinion politique et le point de vue des autorités.

De même, la conception et la plantation de nos ensembles doivent faire l'objet d'une bonne réflexion notamment en ce qui concerne la biodiversité et la promotion ciblée de plantes indigènes; .et sans oublier la dispari-

tion rapide des diverses et irritantes « constructions phytosanitaires » qui sont « calquées » sur des serres commerciales.

Pour relever ces défis, qui ne se présenteront certainement pas à nous dans toute leur complexité et du jour au lendemain, nous avons besoin de structures associatives capables de les assumer.

Cela sera possible de moins en moins avec seulement des bénévoles. Nous devons donc inévitablement augmenter les cotisations de nos associations, car ce n'est qu'ainsi que nous pourrions mettre en place des structures tout en offrant les compensations nécessaires à ceux qui agissent dans notre intérêt; des capacités suffisantes pour faire face au travail professionnellement exigeant et chronophage dans l'intérêt des jardiniers associés titulaires d'une parcelle sont indispensables.

C'est pourquoi nous devons jeter aujourd'hui et dans les années à venir un regard plus critique sur nous-mêmes. De cette manière, nous avons plus de chance de paraître convaincant et surtout, d'obtenir un effet convaincant.

Dans ce numéro et les numéros suivants vous découvrirez quelques réflexions des fédérations et quelques exemples d'associations sur la manière de répondre à ces défis.

Bruno RAJAUD nous a quittés

Malou Weirich

Secrétaire générale de la Fédération Internationale des Jardins Familiaux



Bruno RAJAUD

Juste avant la finalisation de ce Trait d'Union, nous avons reçu la triste nouvelle du décès de Bruno RAJAUD le 5 septembre 2021.

Bruno RAJAUD (1934 – 2021) était président de la Fédération Française des Jardins Familiaux de 1998 à 2005 et président de l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux de 2002 à 2005. Il avait repris la présidence internationale à York de John FARMER pour la remettre ensuite à Lyon à Eugeniusz KONDRACKI (PL).

Avec jovialité, un constant sourire et une bonne humeur, il s'efforçait de maintenir de bonnes relations entre la fédération française et les autres fédérations nationales ainsi que l'Office International.

Au cours de sa présidence, beaucoup a été fait pour améliorer la représentation interne et externe de l'Office. Ainsi ont été élaborés par exemple des mémorandums concernant l'eau douce, le sport et l'action 21. Au cours de la campagne: "Enfants et environnement" a été publiée notre brochure: "Les jardins familiaux – espace de découverte pour les enfants". Durant cette période se sont déroulés aussi les premiers pourparlers avec les jardiniers associés japonais pour voir si et comment une coopération/affiliation pourrait être possible.

La présidence internationale de Bruno RAJAUD s'est terminée avec le 34^{me} congrès international très réussi à Lyon ayant eu comme thème un sujet visant à préparer l'avenir: "Les jardins familiaux au coeur des villes". Ont été discutés entre autres les aspects de la biodiversité et de l'urbanisme, thèmes qui sont encore d'actualité aujourd'hui. Nous avons également pu nous familiariser avec le développement des jardins familiaux français et la culture française.

On ne peut pas oublier le dîner de clôture mémorable à l'Abbaye de Colonges à Mont d'Or où nous avons été accueillis par les sons des orgues limonaires de la collection de Paul BOCUSE et avons pu déguster un des ses menus.

Au courant de sa présidence, la fédération française a discuté la question de s'ouvrir à d'autres formes de jar-

dinage et d'être prête à développer avec le bureau d'étude interne, sur demande des autorités, de nouveaux types d'ensembles de jardins familiaux. Le changement de nom en Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs est l'expression de ces discussions réussies.

Bruno RAJAUD était un collègue apprécié et un supporteur convaincu de l'Office. Jusqu'à encore récemment il s'est réjoui de recevoir le Trait d'Union et des nouvelles, même si pour le surplus il n'avait plus de contact avec le mouvement des jardins familiaux.

Nous remercions Bruno pour toutes ses contributions et son appui et nous garderons de lui le meilleur souvenir.

A son épouse et sa famille nous exprimons nos très sincères condoléances.

Les jardins familiaux en pleine mutation – prêts à aborder l'avenir?

Dr. Heike Gerth-Wefers

Responsable du projet d'étude et directrice

Weeber+Partner, Institut d'urbanisme et de recherche sociale



L'importance des jardins familiaux pour la population urbaine grandit. Apiculture dans l'ensemble de jardins familiaux „Am Reitschulschlag“, Hildesheim. Thomas Wagner



Les ensembles de jardins accessibles pour le voisinage – « Rent a Beet » dans l'ensemble de jardins familiaux „Döhrnkamp“, Hambourg. LV Hamburg der Gartenfreunde

Les jardins familiaux et le jardinage familial jouissent d'une longue tradition, en particulier dans les grandes villes où la demande continue d'augmenter, et connaît une nouvelle explosion provoquée par la crise du coronavirus et les restrictions imposées dans son sillage. Les jardins familiaux connaissent actuellement un regain d'intérêt d'une ampleur que personne n'aurait pu prévoir, y compris là où s'annonçait une crise ces dernières années. Être en plein air, faire de l'exercice, faire quelque chose qui a un sens, pouvoir rencontrer d'autres personnes tout en maintenant une distance et, avant tout, « sortir de la maison » et avoir un but quand on ne peut pas partir en vacances contrairement aux années « normales »: voilà quelques-unes des raisons expliquant

l'engouement actuel pour les jardins familiaux.

Mais quelle est concrètement la perspective d'avenir des jardins familiaux quand les villes se densifient de plus en plus et que les surfaces se font rares? Ces questions se trouvaient au centre d'une étude de l'Institut fédéral pour la recherche dans le domaine de la construction, de l'urbanisme et du développement spatial (BBSR) et du Ministère fédéral de l'intérieur, de la construction et du territoire, à laquelle ont participé des administrations spécialisées et des organisations de jardins familiaux de plus de 120 communes. « Kleingärten im Wandel – Innovationen für verdichtete Räume » (« Jardins familiaux en pleine mutation – innovations pour

des territoires densifiés ») parue en septembre 2019.

Les réponses montrent que même après une histoire longue de plus de 150 ans, il est impossible d'imaginer les villes sans jardins familiaux. Il existe près d'un million de jardins familiaux et, selon les statistiques, pour l'ensemble du pays et en incluant indifféremment les villages et les villes et les quartiers avec maisons individuelles ou immeubles collectifs, on compte environ un jardin familial pour 100 personnes. Mais il en est ressorti que, comme dans beaucoup de domaines de la société, les jardins familiaux sont confrontés à des évolutions contradictoires. D'un côté, les jardins familiaux sont plébiscités dans les grandes villes et dans les villes en



Il y a une grande demande pour obtenir un jardin familial dans les grandes villes allemandes – l'ensemble de jardins familiaux „NW 06 Familienhilfe“ à Munich se trouve près du centre de la ville.», München. Thomas Wagner

expansion, avec, pour corollaire, un manque de jardins et une pression accrue sur les surfaces occupées par les jardins. De l'autre côté, dans les villes plus petites, et surtout celles en régression, il y a quelque 65 000 jardins vides. Reste à voir dans quelle mesure la demande portée par la pandémie sera durable et permettra de réduire durablement le nombre considérable de parcelles vacantes.

Les organisations de jardins familiaux, les milieux politiques et les administrations communales doivent donc s'atteler aux deux phénomènes, aussi bien la pénurie que la vacance de parcelles, afin de trouver des solutions. Dans ce cadre, la loi fédérale sur les jardins familiaux adoptée en 1983 fait ses preuves, en particulier dans le cas des villes et régions en forte croissance. Elle protège les surfaces des jardins familiaux contre toute mainmise précipitée et requiert leur compensation si la conversion ne peut être évitée, tout en garantissant que le prix des jardins familiaux reste abordable malgré toutes les hausses de prix que subissent les villes en expansion.

Mais la loi ne dispense pas pour autant les jardinières et les jardiniers de

leurs responsabilités: au fur et à mesure les espaces verts se raréfient, ils deviennent de plus en plus précieux pour l'ensemble de la communauté et la mise en réseau des espaces verts et des espaces non bâtis de plus en plus nécessaire, aussi bien pour le climat en ville que pour la cohésion sociale. Les jardins familiaux doivent donc être exploités de manière cohérente, les ensembles de jardins familiaux ouverts aux riverains même s'ils ne sont pas locataires et, s'il n'y a pas d'autre solution, les jardiniers doivent partager leurs parcelles avec d'autres et se rapprocher les uns des autres. Et ce d'autant plus lorsque, en cette période de pandémie, la ville demeure le point central exclusif et le seul lieu de séjour de ses habitantes et habitants.

Mais à l'inverse, c'est précisément cet intérêt croissant pour la société urbaine qui rend les jardins familiaux plus précieux et plus sûrs, tout en laissant aux communes la marge dont elles ont besoin pour garantir leur développement futur. Dans le cadre de l'étude de terrain, nous avons identifié de nombreuses initiatives démontrant que cela est possible, et ce qui est nécessaire pour le permettre: stratégies et programmes acceptables, contraignants et accompagnés d'un plan de



Beaucoup de terrains de jardins familiaux sont protégés par la loi fédérale des jardins familiaux. Ensemble de jardins familiaux "Flora I" situé au coeur de la ville de Dresde. Thomas Wagner

financement, engagement bénévole conjugué à un niveau élevé de professionnalisme de la part de tous les acteurs, ensembles de jardins familiaux faisant office de trait-d'union entre les différentes infrastructures vertes, parcs de jardins familiaux accessibles et utilisables par le public, nouveaux concepts avec des parcelles plus petites et entièrement exploitées selon des principes écologiques, beaucoup d'espaces verts communs, jardins familiaux au cœur des zones résidentielles et non pas en périphérie, densifications ultérieures cohérentes ou nouveaux ensembles dans le cas de projets dans le domaine du logement, offres pour les quartiers, jardins d'enfant, écoles ou établissements pour personnes âgées en coopération avec d'autres associations, initiatives et fédérations, et bien d'autres choses.

Selon les résultats de l'enquête, en dépit de la pénurie croissante de surfaces dans les villes, les jardins familiaux ont, jusqu'à présent, réussi à éviter les pertes et maintenir le bilan quasiment en équilibre. Pour que cela ne change pas à l'avenir, il ne doit y avoir aucun relâchement dans la recherche de stratégies, concepts, alliés, solutions créatives et financements adéquats.

Belgique: Systèmes belges de jardins familiaux¹: une exploration des traditions, des possibilités et des défis pour l'avenir



Les paradoxes d'hier sont les vérités de demain.
E. R. De Labonlaye

Willy Goethals, MSc

Président honoraire du complexe de jardins familiaux « Slotenkouter »

membre du comité de Gand de l'association provinciale de jardins familiaux de la Flandre orientale

Belgique

Le lecteur n'est pas sans savoir que la structure de l'État belge est complexe, et ce, pour bon nombre de raisons allant au-delà du cadre du présent article. Dans un souci de clarté, nous nous limitons aux communautés flamande, francophone (Wallonie) et germanophone, et à la région de Bruxelles-Capitale. Des activités de jardinage familial sont développées dans la plupart de ces entités, mais d'une manière extrêmement variée et

non coordonnée. Quoi qu'il en soit, cet article devrait permettre de constater que la communauté flamande est celle qui détient la forme de jardins familiaux la plus répandue et la plus active. Ainsi, ci-dessous, dans cet article, nous mentionnerons principalement, voire exclusivement, les jardins familiaux flamands (appartenant à la communauté flamande).

Mais avant toute chose, offrons au lecteur néophyte une vue d'ensemble

de l'utilisation des terres et des activités de jardins familiaux à travers le pays.

Utilisation des Terres et Demographie

Le territoire de la Belgique compte 44 % de terres agricoles et 20 % de forêts. 9 % du territoire est consacré aux zones résidentielles et 7 % au transport et à la communication. Les zones résidentielles continuent de croître au fil des ans, principalement au détri-



ment des terres agricoles. La superficie des forêts et autres espaces naturels reste quasiment stable.

Le territoire de la Belgique comprend 30 668 km² de terres et 3 454 km² d'espace maritime, la Mer du Nord. La part de la Wallonie est légèrement supérieure à celle de la Flandre, 55,1 % contre 44,44 %.

Néanmoins, la densité démographique est deux fois plus élevée en Flandre qu'en Wallonie. Les Ardennes en particulier sont une région faiblement peuplée.

Au niveau national, la superficie consacrée à l'agriculture bio représente aujourd'hui 6,9 % des terres agricoles. En Wallonie, cette proportion est de 11,5 %.

Au 1er janvier 2019, la population officielle de la Belgique s'établissait à 11 431 406 habitants. 57,6 % de cette population vit en Flandre, 31,8 % en Wallonie et 10,6 % dans la région de Bruxelles-Capitale. Au final, seul 1 % de la population vit dans l'une des municipalités de la communauté germanophone.

Au 1er janvier 2019, la Belgique comptait 1 391 425 personnes d'origine

étrangère, soit 12,2 % de la population totale.

Il n'existe pas de statistiques officielles relatives aux jardins familiaux. On pourrait ainsi être tenté de dire que les jardins familiaux n'existent pas en tant que partie indéniable du tissu socio-économique et culturel. Mais en réalité, ils existent, bien sûr. Et comment! Le fait qu'ils constituent un catalyseur précieux dans un grand nombre de processus sociaux est largement reconnu aujourd'hui. Il reste toutefois beaucoup de chemin à parcourir avant que le phénomène ne soit considéré d'une manière structurée et institutionnalisée. La recherche récente nous permet néanmoins de présenter les éléments actuels suivants relatifs aux jardins familiaux en Flandre:

Etat actuel des jardins familiaux

Ensemble, la Flandre et la région de Bruxelles-Capitale comptent environ 5 300 jardins familiaux, répartis dans 130 ensembles de jardins d'une superficie totale d'environ 160 ha. La plupart des jardins familiaux sont situés dans la province d'Anvers, la grande majorité d'entre eux dans la région métropolitaine d'Anvers. La Flandre occidentale et Limbourg présentent la part la plus faible.

En Flandre, différentes associations se sont activement engagées dans les jardins familiaux. Le paysage est donc plutôt diversifié. C'est précisément une force permettant d'aborder différentes visions et opinions. Du point de vue historique, les Belges apprécient ce genre d'éléments.

La plus grande association est **Tuin-hier**² avec 200 départements et environ 20 000 membres répartis à travers les jardins individuels et quelques 65 ensembles de jardins familiaux.

Il ne faut pas oublier de mentionner **Velt**³. Cette association parle de « jardinage communautaire » et gère ou exploite quelque 50 ensembles de jardins.

Landelijke Gilden⁴ apporte également une contribution. Elle ne gère pas d'ensembles de jardins elle-même. Avec sa campagne « Heartfelt Gardens », l'association a créé des jardins familiaux dans 40 institutions de santé. Il s'agit généralement de petites par-

Ensembles de jardins familiaux par province

Ensembles	Nombre d'ensembles	Nombre de jardins	Superficie brute (ha)	%
Anvers	48	2.395	68,2	43
Flandre orientale	32	1548	45	28,5
Flandre occidentale	16	383	9,1	5,8
Limbourg	12	360	13,9	8,8
Partie flamande du Brabant et de Bruxelles	22	597	22	13,9
Totaux	130	5.283	158,2	100



celles sur le terrain d'une institution de santé, que les résidents locaux et les membres de leur famille peuvent exploiter. Dans certains cas, le comité de la Landelijke Gilde locale apporte son soutien.

Entre 2012 et aujourd'hui, le **gouvernement flamand** a investi près de 2 millions d'euros pour la création de plus de 150 ensembles de jardins familiaux, plaçant l'accent sur la collaboration avec les jeunes et / ou le secteur de la bienfaisance. Les acteurs incluent des autorités municipales, des centres publics d'aide sociale et de travail communautaire, des écoles et une vaste palette d'associations socio-culturelles et institutions de santé.

Enfin, il existe des **projets individuels** répartis sur différents terrains et lieux.

Quelques exemples:

- Jardins potagers de quartier⁵
- Fermes urbaines et fermes de cueillette de légumes
- Aquaponie⁶
- Serres professionnelles abandonnées mises à disposition pour le jardinage
- Grands jardins mis à la disposition de jeunes par des résidents âgés

- « Guerilla gardening » dans les villes
- Terrains publics vacants en attente d'aménagement futur et d'une destination finale⁷
- Terrains vacants à proximité de monastères, hôpitaux, institutions psychiatriques, anciens châteaux, campus universitaires; complexes sportifs (par ex. le centre de soins psychiatriques « Onze Lieve Vrouw » à Bruges dispose de jardins sur son terrain).
- Jardins pédagogiques
- Jardins familiaux aménagés sur des terrains à bâtir et pouvant être utilisés comme jardins familiaux jusqu'à la réalisation des projets de construction
- Extensions de zones résidentielles inachevées
- Sites professionnels vacants (réalisé par ex. dans le quartier populaire « Rabot » à Gand avec beaucoup de succès)
- Toits de supermarchés, garages couverts et bâtiments de PME
- Jardins verticaux⁸

- Jardins de façade⁹
- Jardins d'1 m²
- Jardins-forêts¹⁰
- Sites de permaculture¹¹
- Jardinage-compostage (la méthode Jean Pain)
- Jardinage biodynamique¹²
- Cours de béguinages
- Les grands jardins de presbytères abandonnés

Il convient également de mentionner les jardins familiaux implantés le long de chemins de fer en Flandre. Cela s'explique par le fait que la Société nationale de chemins de fer belges loue près de 2 000 jardins le long de ses voies ferrées.

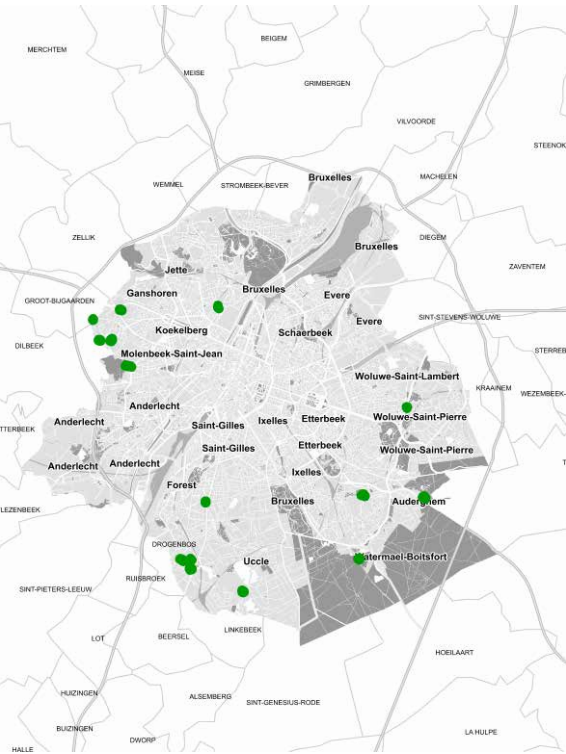
Le paysage politique belge explique qu'il existe d'autres formes d'organisation dans la région de Bruxelles-Capitale et dans le sud du pays.

En Wallonie, il existe un certain nombre d'initiatives locales et provinciales menées sous l'égide de la « Fédération royale des sociétés horticoles de la communauté française ». Néanmoins, celle-ci ne gère pas de jardins familiaux ou d'ensembles de jardins.

Dans la partie germanophone de la Belgique, il n'existe pas de sites de jardins familiaux d'envergure qu'il conviendrait de mentionner.

Le service bruxellois de l'environnement gère 14 sites de potagers et met à disposition des jardiniers amateurs environ 400 parcelles individuelles – le long d'une route pittoresque pour ralentir la circulation ou dans des parcs municipaux (répartis dans la capitale) (voir illustration page suivante).

Comme vous pouvez le constater, le



paysage des jardins familiaux belges est plutôt flamand. Un ensemble d'arbres robustes avec quelques jeunes pousses vigoureuses!

Aspects
Les évolutions de la société qui ont fait augmenter la demande de jardins familiaux

Des évolutions sociales et climatiques survenues depuis le début du 21^e siècle ont renforcé l'importance des (ensembles de) jardins familiaux, et encouragé la demande. En Belgique, nous identifions quatre aspects qui y contribuent:

1. Un changement à la fois au niveau du profil sociologique de la population (vieillesse et immigration en hausse) et du modèle d'utilisation du temps (plus de temps libre grâce à la réduction du temps de travail, à la retraite anticipée, mais aussi, malheureusement, à cause du chômage).

2. L'urbanisation, l'évolution du marché de l'immobilier et les changements dans les pratiques d'aménagement du territoire favorisant une augmentation du nombre d'appartements et une baisse du nombre de maisons individuelles à la campagne (en raison de l'augmentation des prix des terrains). Cela augmente le besoin d'espaces verts, auquel les ensembles de jardins familiaux peuvent répondre grâce à la nature même de leur activité. L'évolution des politiques d'aménagement de l'espace vers le développement de pôles verts à la périphérie des villes (conséquence de la densification des centres urbains) permet ainsi d'augmenter la superficie consacrée aux jardins familiaux.

3. Les jeunes générations s'impliquent davantage dans les systèmes alimentaires. Partout, on voit fleurir des projets portant sur l'origine des aliments, des concepts comme le « slow food », les circuits courts, la cuisine et les jardins communautaires, les méthodes de culture écologiques et bio. Les jeunes générations souhaitent exercer plus de contrôle sur leur nourriture. Diverses initiatives sont lancées dans la partie flamande du pays et forment leur propre communauté croissante, fortement portée par les valeurs. Des initiatives locales faisant la part belle à un contact authentique, à l'attention et au dialogue rencontrent de plus en plus de succès. Des citoyens unis par la nourriture se retrouvent sur différentes plateformes et développent des communautés durables autour de systèmes alimentaires sains.

4. L'influence des événements mondiaux
 a. Le changement climatique, les voix critiques qui s'élèvent face à la mondialisation et à ses consé-

quences sur les êtres humains et sur la nature, une part de plus en plus importante de la population mondiale qui remet en question les certitudes d'autrefois quant à la production, au transport et à la disponibilité des produits alimentaires. En conséquence, les populations choisissent de plus en plus de prendre les choses en main et préfèrent se tourner vers le jardinage.

b. De plus, les mesures drastiques prises dans le cadre de la pandémie de la Covid-19 ont radicalement modifié la manière dont les populations font usage du temps. La vie quotidienne est bouleversée, des sphères de la vie autrefois séparées comme le travail, le loisir et la famille, convergent soudainement. Les vacances annuelles se sont transformées en vacances à la maison. Tous ces changements ont modifié le public-cible des jardins familiaux. Il reste à voir, évidemment, si cette croissance induite par la pandémie sera durable.

Néanmoins, les jardins familiaux sont et resteront vulnérables

Les ensembles de jardins familiaux sont toutefois vulnérables face à l'oppression occasionnée par des formes plus intenses d'utilisation de l'espace dans un contexte de prix fonciers croissants. Les ensembles de jardins familiaux sont régulièrement menacés par la restructuration urbaine. Cela s'explique par le fait que la terre rapporte davantage si des logements ou des entreprises y sont implantés. Les jardiniers associés font tout ce qui est en leur pouvoir pour maintenir leurs associations. Ils indiquent clairement qu'ils gèrent un espace vert précieux pour la population et pour la société, et ils prennent l'initiative de donner une valeur ajoutée à leur ensemble de jardins pour les résidents de la ville.

Des mesures ciblées comme l'augmentation de l'intensité d'utilisation

(en proposant des options de jardinage appropriées à des groupes spécifiques), l'augmentation de la diversité d'utilisation (en proposant des possibilités d'éducation et de loisir à des non-jardiniers), l'augmentation de l'accessibilité (en améliorant le lien avec l'environnement et en accroissant l'accessibilité) et l'augmentation du soutien (via un travail de réseau bien pensé) peuvent conforter la position menacée du secteur des jardins familiaux. Mais soyons vigilants dans nos prédictions. Après tout, ce qui était impensable hier pourrait devenir inévitable demain! La pandémie actuelle nous l'a bien démontré.

Jardins familiaux en ville et à la campagne

Les ensembles de jardins familiaux sont situés partout dans le pays, en particulier en ville et à la périphérie des villes. Néanmoins, l'inévitable densification que connaîtront les centres des localités flamandes à l'avenir y augmente le besoin d'initiatives pour de petits jardins familiaux. En sus des dizaines de jardins familiaux classiques, d'autres formes connaissent également une popularité croissante, comme nous l'avons expliqué ci-dessus.

Le système de jardins familiaux de demain convient particulièrement aux grandes villes. Il y est d'une manière générale considéré comme une partie spécifique et équivalente d'une in-

frastructure verte urbaine ancrée dans le quartier, à proximité de la maison. Dans les grandes villes, les jardins familiaux deviennent indéniablement un facteur positif.

Ils sont synonymes

- d'îlots verts pouvant être utilisés et exploités à proximité du domicile
- de communautés fonctionnelles dans le cadre de l'activité de potager
- d'engagement pour l'entretien et la maintenance de la valeur de l'espace public vert et ouvert
- en précisant qu'il est également possible de répondre aux intérêts horticoles individuels dans les grandes villes.

D'ici à 2050, Gand entend être une ville neutre sur le plan climatique via un projet de rénovation urbaine ambitieux. Environ vingt autres villes et municipalités soutiennent les projets actuels visant à répondre aux défis énergétiques et climatiques. Les jardins familiaux et l'agriculture urbaine joueront un rôle important dans ce processus.

Des infrastructures de jardins familiaux à petite échelle peuvent également être autorisés dans des zones agricoles si l'objectif général du terrain n'est pas compromis. Néanmoins, il demeure important de développer des politiques et des concepts de planification adéquats tenant compte de ces faits.

Recommandations politiques actuelles

Pour que les jardins familiaux se développent positivement en Belgique, il faut, dès à présent, poser de solides fondations. Nous détaillerons un certain nombre d'actions présentes et urgentes ci-dessous. Certaines d'entre elles ont déjà été mises en œuvre, entièrement ou partiellement,

d'autres sont prêtes à être lancées et requièrent davantage de considération et d'attention.

1. Grande disponibilité de parcelles

1.1. Sur la base d'une recherche empirique, une initiative a tenté d'élaborer des lignes directrices générales afin de déterminer les besoins dans le domaine des jardins familiaux en Flandre. Le raisonnement sur lequel elle s'appuie est la suivante:

- La densité démographique est un facteur plus important pour déterminer les besoins en matière de jardins familiaux que la taille de la population, car une densité élevée se traduit souvent par un manque d'espaces verts.
- Vu qu'un site de jardins familiaux présente un rayon moyen de 3 km, il est important de déterminer la densité de la population par unité spatiale de 3 km (c'est-à-dire par district ou par secteur statistique) et non pas à un niveau global agrégé (par ex. par municipalité) car, dans ce cas, les différences de densité sont nivelées. La norme de la ligne directrice repose sur trois variables entre lesquelles il existe une relation linéaire démontrable: la densité démographique par district, la densité relative de jardins familiaux par district et la pression sur la liste d'attente (c'est-à-dire le nombre de personnes en attente par rapport au nombre de jardins disponibles). Il est possible d'en déduire que:
 - dans les quartiers caractérisés par une densité démographique inférieure à 20 habitants par hectare, il n'est pas nécessaire de prévoir de jardins familiaux.
 - la superficie souhaitée de jardins par district peut être calculée au moyen de la formule ($y = 0.0003x - 0.0068$), où la



valeur x représente la densité démographique du district et la valeur y le pourcentage de la superficie du district qui devrait être consacrée aux jardins familiaux pour couvrir la demande permanente et latente. En multipliant la superficie du district par la valeur y, il est possible de calculer la superficie désirée de jardins familiaux (en ha).

1.2. Jardins familiaux dans les zones agricoles

Dans les zones agricoles, il est également possible de prévoir des jardins familiaux. Après tout, aucun permis d'urbanisation n'est nécessaire pour l'utilisation de la terre à des fins de jardinage. « Les jardins familiaux appartiennent davantage au cœur résidentiel qu'à l'agriculture professionnelle », comme le précise le dicton.

Mais le code d'urbanisme flamand stipule que l'utilisation partagée de la terre à des fins socioculturelles ou récréatives est permise dans la mesure où les activités, dues à leur impact limité, ne remettent pas en cause la réalisation de l'objectif général.

Les jardins familiaux de moins d'un hectare peuvent être considérés comme ayant un impact limité sur la réalisation de l'objectif d'une zone agricole. Pour les jardins familiaux de plus d'un hectare, une initiative planologique doit être engagée par la municipalité.

2. Ancrage planologique

La recherche montre que 35 % des ensembles de jardins familiaux risquent de disparaître à court ou moyen terme en raison de la destination planologique sous-jacente de la terre (zone résidentielle, zone d'expansion résidentielle, zone commerciale). Mais par ailleurs, la moitié des ensembles de jardins familiaux se situent dans des zones dont la destination planologique est compatible avec la nature de l'activité de jardinage (36 % surface de parc, 5 % surface agricole, 7 % sur-

face récréative, 2 % surface de petits jardins). Cette catégorie de jardins familiaux peut facilement être ancrée du point de vue planologique conformément à la réglementation s'appliquant aux petites surfaces de jardin.

3. Reconnaissance budgétaire

Les jardins familiaux ne sont pas reconnus dans les politiques de sport ou de loisir, ni comme activité de plein air bonne pour la santé, ni dans le cadre des politiques sociales ou environnementales par le gouvernement flamand, même s'il est extrêmement clair que les jardins familiaux remplissent d'importantes fonctions récréatives, sociales et écologiques. La reconnaissance du secteur des jardins familiaux par chacun de ces trois domaines de politiques permettrait de débloquer des ressources financières pour la (re) construction d'ensembles de jardins existants et nouveaux.

4. Augmenter le rendement social

Les jardins familiaux courent toujours le risque de disparaître en raison de la pression exercée par des formes d'utilisation de l'espace plus intensives. Trois recommandations peuvent être formulées pour ancrer les ensembles de jardins existants dans le tissu urbain:

- augmenter l'intensité d'utilisation en proposant des options de jardinage adaptées à des groupes-cibles spécifiques.
- augmenter la diversité d'utilisation en proposant des possibilités éducatives et récréatives à des non-jardiniers.
- augmenter l'accessibilité en visant une meilleure connexion avec l'environnement.

5. Point de contact centralisé au niveau du gouvernement flamand

Actuellement, la contribution du gouvernement flamand aux ensembles

de jardins se limite principalement au subventionnement d'activités de formation. Les subventions sont coordonnées par le Ministère de l'agriculture et de la pêche. Comme nous l'avons évoqué ci-dessus, des subventions ont également été accordées à un certain nombre de nouveaux projets de jardins familiaux au cours des dix dernières années.

Mais si nous nous limitons au seul aspect spatial des ensembles de jardins, force est de constater qu'un grand nombre de ministères flamands sont concernés. C'est le cas notamment:

- du Ministère de l'agriculture et de la pêche,
- du Ministère de l'aménagement, du logement et du patrimoine immobilier,
- du Ministère de la planification territoriale,
- de l'Agence de la nature et des forêts
- de l'Agence des sports BLOSO.¹³

Pour rationaliser la politique au sein du gouvernement flamand, mais aussi fournir des informations et des services aux organisations de la société civiles et aux autorités locales, il est recommandé de mettre en place un véritable **guichet « jardins familiaux »** au sein de l'un des ministères mentionnés ci-dessus, d'autant plus que ce guichet sera également chargé de missions de préparation des politiques.

Les missions d'un tel guichet seraient:

- la coordination de la préparation des politiques et leur mise en œuvre dans le domaine des ensembles de jardins familiaux.
- la sélection, sur la base de leur pertinence, des initiatives de préparation et de mise en œuvre

de politiques développées au sein des différents domaines politiques au niveau du gouvernement.

- la collecte d'informations au profit des gouvernements locaux et des organisations de la société civile.

De la même manière, un **guichet au niveau de la province** pourrait se charger des tâches suivantes:

- le paysage socio-culturel flamand comporte une grande variété d'associations œuvrant dans le domaine de la nature et du jardinage. Parfois elles travaillent en parallèle, d'autres fois elles ignorent tout bonnement l'existence des autres. Le transfert d'informations rationalisées, le travail en réseau et la mise en commun des forces pourrait éviter d'avoir sans cesse à réinventer la roue.
- Des centres de test provinciaux, qui ne travaillent aujourd'hui que pour les agriculteurs et les horticulteurs professionnels, pourraient certainement aussi servir les jardiniers amateurs individuels. Quoiqu'il en soit, il pourrait être utile d'analyser ces possibilités.

6. L'effet « Les musiciens de Brême »

Il ne fait aucun doute qu'à ce stade, le lecteur se demande quel est le rap-

port avec le conte de Grimm dans cet article. Il ne le devrait pas. La morale de l'histoire souligne les perspectives inattendues qui s'offrent lorsque les différentes parties s'entendent pour travailler ensemble, alors que chacune conserve ses talents et ses qualités spécifiques.

La Belgique a deux types de fédérations: les régions (reposant sur le territoire) et les communautés (reposant sur les langues). Chacune avec ses propres politiques socio-économiques.

Néanmoins au niveau socio-économique (jardins familiaux), des efforts pourraient être faits pour permettre davantage de synergies. Mais nous devons garder à l'esprit que dans la société, différentes choses sont importantes pour différents groupes. Il est recommandé de favoriser **la conversation et l'échange de points de vue**. Mais cela ne peut se faire qu'à condition de reconnaître les différences qui existent entre les parties prenant part à la discussion. Nul besoin de procéder à des analyses supplémentaires pour conclure que cela est plus difficile à mettre en œuvre que de simplement s'approprier le mot fourre-tout « diversité ».

Systemes de jardins familiaux de demain Terrain de jeu

Intéressons-nous tout d'abord au terrain de jeu qui pourrait être accordé à un futur système de jardins familiaux.

Si nous entendons conserver des espaces ouverts, nous devons procéder à une densification. Mais cela ne peut pas se faire de la même manière en ville et dans les villages. Certaines réflexions actuelles d'experts recommandent de mettre un terme au développement en ruban, qui est si typique des paysages flamands.

En raison de la population croissante, de la dilution croissante des familles et du vieillissement de la population,

d'avantage de logements et d'autres formes de vie deviendront nécessaires. Si nous voulons préserver les espaces ouverts en Flandre, nous devons densifier les zones déjà bâties de manière appropriée et respectueuse. La question à laquelle il convient d'apporter une réponse est de savoir s'il existe une alternative ou non.

La densification des zones bâties semble être une étape nécessaire pour sauver les espaces ouverts, voire là où cela est possible, restaurer les espaces ouverts par le biais d'une démolition sélective. Aujourd'hui, il est toutefois très tentant d'associer densification à « appartementalisation ». La conséquence prévisible: certaines municipalités émettent de sérieuses réserves quant à cette « appartementalisation » imminente.

« Appartementalisation »: fantôme ou ombre?

La part des appartements dans le parc immobilier total de la Flandre est effectivement passé de 19,7 % à 27,3 % ces vingt dernières années. Cela signifie que près de trois quarts de toutes les unités de logement ne sont pas encore des appartements et qu'il faudrait plus de 100 ans avant que tout le monde vive en appartement.

Une étude récente montre que 82 % de la population flamande préfère vivre en maison qu'en appartement. Ce pourcentage atteint même plus de 90 % pour les tranches d'âge 18 à 44 ans. Il ne faut donc pas exagérer le danger de l'« appartementalisation » dans les municipalités rurales. Mais dans ce cas, comment peut-on augmenter la densité démographique?

Développement en ruban

Ces dernières décennies, l'aménagement s'est caractérisé par une grande fragmentation en Flandre, les résidences étant implantées dans des rubans éloignés de toutes les infrastructures. Pour y accéder, la voiture est essentielle, ce qui se traduit par un grand nombre d'embouteillages et





une mauvaise qualité de l'air. Malgré toutes les bonnes intentions, le développement en ruban se poursuit.

Pour nuancer ces propos et mieux classer nos espaces disponibles, il convient de faire clairement la distinction entre zones urbaines et rurales.

Une belle ville se compose d'un ensemble de différents quartiers, chacun doté de sa propre identité, de ses infrastructures locales et de ses propres espaces (verts) ainsi que de certaines infrastructures supra-locales qui contribuent à la ville en tant que telle.

Une zone rurale réussie est un ensemble de villages, chacun doté de sa propre identité et de ses infrastructures locales. Ensemble, ces villages forment une région avec son propre caractère comme les Ardennes flamandes, le Pajottenland ou la Hesbaye. Les villes, comme les villages, ont leur raison d'être, leurs avantages

et inconvénients et profitent de la densification, mais d'une manière différente.

Chaque quartier est différent

La recherche montre que 80 % des Belges attachent une importance particulière au quartier dans lequel ils vivent. En fait, environ 25 % des personnes interrogées, et en particulier les jeunes, attachent davantage d'importance à leur quartier qu'à leur logement.

La densification urbaine est tout à fait possible en concevant des quartiers avec davantage d'appartements. De cette manière, il y a plus de place pour les espaces verts locaux, comme les parcs de quartier, et pour l'intégration sociale. Des bâtiments à plusieurs étages forment un ensemble harmonieux autour d'un centre local de la communauté disposant des infrastructures locales, des transports en commun et des services. Aucune innovation majeure n'est requise pour cela. Simplement l'ouverture d'esprit nécessaire pour analyser les quartiers les plus réussis dans des villes attrayantes.

Dans les municipalités rurales, une densification respectueuse nécessite d'implanter plus de maisons (en rangées) dans les centres de villages, potentiellement complétés par un nombre limité d'immeubles à appartements bas, organisés autour d'espaces verts et allées arborées, suivant le modèle de nos villages historiques. En procédant ainsi, vous créez non seulement plus d'espace ouvert et d'espace public, mais aussi des villages confortables et compacts permettant d'attirer de nouveaux résidents et de générer suffisamment de capacités pour conserver des infrastructures locales.

Futures priorités pour les jardins familiaux (dans les zones densément peuplées)

Tout physicien vous dirait que conformément aux lois de la nature, pour

toucher une cible mouvante, vous devez viser droit devant et légèrement plus haut. Cette métaphore nous indique que le système de jardins familiaux de demain sera confronté à des défis qu'il ne faut pas sous-estimer. S'agissant de ces défis, la recherche montre qu'il convient de continuer à tenir compte des domaines d'action clés et priorités suivantes pour le développement futur des jardins familiaux, en particulier dans les grandes villes, mais aussi dans les zones rurales.

1. Calcul des parcelles disponibles

Cette problématique a déjà été décrite en détail plus haut dans cet article.

2. Une législation simple et claire

La sécurisation des espaces ouverts requiert des constructions additionnelles dans des zones déjà bâties afin de répondre à la demande permanente de nouvelles résidences. C'est pourquoi il est urgent d'adopter une vision simple et claire, mais aussi et avant tout une législation plus simple et plus claire.

Cette législation devrait soutenir une politique d'autorisation plus rapide et limiter les possibilités infinies d'appel. Il est également nécessaire d'élaborer une politique fiscale incitant des projets majeurs de conversion. Ce n'est que de cette manière que la densification nécessaire pourra avoir lieu et s'insérer harmonieusement dans les villes et les villages.

3. La durabilité des jardins familiaux dans les villes en expansion

doit être préparée stratégiquement et en accord avec les organisations de jardins familiaux, l'administration et le public. Les concepts de développement de jardins familiaux sont un outil adapté s'ils sont contraignants, s'ils tiennent compte des conséquences de la mise en œuvre et du financement et, enfin, si l'ensemble des participants en profite.

Les jardins familiaux appartiennent à la catégorie des loisirs agricoles



selon le plan de planification territoriale de la Flandre. Les ensembles de jardins familiaux doivent se situer à l'intérieur d'une ligne de démarcation urbaine des zones urbaines et à côté des centres des zones résidentielles dans les zones rurales. Néanmoins, l'aspect contraignant du plan de planification territoriale de la Flandre manque de lignes directrices quantitatives pour les espaces verts. Il n'existe pas non plus de cadre juridique cohérent pour la protection des espaces verts (un décret sur l'aménagement paysager), ce qui rend les ensembles de jardins familiaux vulnérables faces aux autres demandes d'occupation des terres.

Il n'y a qu'un seul plan régional en Flandre comprenant une réglementation en matière de développement urbain qui concerne les jardins familiaux. Il s'agit du plan régional d'Alost-Ninove-Grammont-Zottegem, avec l'annotation additionnelle « petite zone de jardins ». Une petite zone de jardin peut être désignée à l'initiative de la municipalité pour la construction et l'exploitation d'une installation horticole dans un contexte organisé.

Les petites zones de jardins doivent être bordées d'un écran vert. Les constructions nécessaires à l'exploitation et ne pouvant pas être utilisées à des fins résidentielles sont autorisées. Cette réglementation additionnelle de planification n'a été appliquée qu'une seule fois pour protéger un ensemble de jardins familiaux à Grammont. Dans d'autres plans régionaux,

la démarcation et le zonage des jardins familiaux n'existent pas.

Néanmoins, près de la moitié des ensembles de jardins familiaux sont situés dans des zones dont la destination de planification sous-jacente est compatible avec la nature des jardins familiaux (36 % zones de parc, 5 % zones agricoles, 7 % zones de loisir, 2 % zones de petits jardins).

Concernant la protection de la qualité verte, les principes les plus importants pour la gestion qualitative sont inclus dans la vision de gestion « Gestion harmonieuse des parcs et espaces verts ». Mais pour fournir un ancrage juridique aux principes de cette vision de gestion, la mise en œuvre des décisions est une nouvelle fois nécessaire. Ces décrets sont largement inexistantes aujourd'hui, mais pourraient servir de base pour l'établissement de nouveaux critères de reconnaissance ou de désignation de jardins familiaux à l'avenir.

4. La planification et les stratégies municipales pour les réseaux d'infrastructures vertes locales doivent accorder encore davantage d'importance aux jardins familiaux. Pour cela il faut non seulement garantir l'accessibilité publique et la perméabilité, mais aussi l'engagement de partager les espaces verts publics avec d'autres. Des mesures pour une plus grande ouverture et davantage de perméabilité dans les

jardins et pour renforcer leur caractère spécifique sont efficaces, mais nécessitent aussi qu'on les sollicite et les mette en œuvre en permanence. Ainsi, la signification des jardins familiaux pour les villes de grande taille densément peuplées devient encore plus claire, tout en améliorant la perception et la reconnaissance publiques nécessaires pour sauvegarder l'existence et l'avenir des jardins familiaux.

L'utilisation optimale des forces spécifiques des jardins familiaux (interne) permet de répondre de manière optimale aux opportunités (externe) qui se présenteront à l'avenir. Les exemples ci-dessous portent sur l'utilisation optimale des forces et doivent avant tout permettre d'améliorer le rendement social des ensembles de jardins familiaux.

Certains de ces exemples se retrouvent déjà dans le paysage flamand:

- Les jardins familiaux de Gentbrugge sont intégrés dans l'ensemble vert de « Gentbrugse Meersen »
- Les jardins familiaux « Slotenkouter » à Mont-Saint-Amand organisent des activités à destination du quartier et sont intégrés dans un plan municipal qui répond également aux besoins en matière de logement,





d'infrastructures sportives et de relaxation active/passive.

- Les jardins familiaux d'Ename sont installés sur le site archéologique d'une abbaye du 17^e siècle (attraction touristique)
- Les jardins familiaux « Boerse Poort » sont situés à proximité d'un quartier populaire densément peuplé de Gand.
- Les jardins familiaux de Sleidinge sont situés dans un jardin derrière l'ancien presbytère
- Les jardins familiaux de Bruges sont situés dans le très fréquenté domaine provincial de Tillegembos

Sur un plan plus théorique, on peut dire que le rendement social peut être atteint de quatre manières:

- en augmentant l'intensité d'utilisation
- en augmentant la diversité d'utilisation
- en augmentant l'accessibilité
- en augmentant le soutien

a) Augmenter l'intensité d'utilisation

L'intensité d'utilisation des ensembles de jardins familiaux peut être augmentée en offrant des options de jardinage adaptées à des groupes-cibles spécifiques comme:

- **les personnes âgées.** L'important investissement en temps et le difficile travail physique nécessaires sont les deux raisons principales expliquant pourquoi les personnes âgées cessent de louer des jardins familiaux. Les besoins peuvent être comblés en leur proposant de plus petits jardins ou des jardins communautaires.
- **les jeunes.** Un jardin d'école est un jardin divisé en plusieurs petites parcelles et entretenu chaque semaine par des enfants ou des jeunes en âge d'aller à l'école. En plus de l'utilisation des jardins d'école pour les leçons de biologie durant le temps scolaire, des activités périscolaires peuvent également y être organisées.
- **les personnes souffrant d'un handicap physique ou mental.** Les jardins familiaux peuvent être rendus accessibles aux personnes handicapées, à condition que

des ajustements spéciaux soient effectués. Ces ajustements comprennent notamment l'utilisation de platebandes surélevées pour les personnes en fauteuil roulant, des allées plus larges, des abris plus grands, ...).

b) Augmenter la diversité d'utilisation

La diversification d'utilisation des ensembles de jardins familiaux peut être augmentée en ouvrant le site aux non-jardiniers (fonctions mixtes). On peut envisager une combinaison de:

- **fonctions éducatives.** La valeur éducative de nombreux ensembles de jardins familiaux est liée à la présence de plantes et d'animaux spéciaux que l'on peut utiliser, par exemple, pour l'organisation de sorties de classes, pour l'installation d'un point d'information où les résidents locaux peuvent trouver des réponses à leurs questions sur la nature ou l'environnement ou d'un point de collecte de déchets verts. En outre, il peut être envisagé de proposer des infrastructures éducatives comme des ruches, des mares à têtards et à grenouilles, des jardins de papillons, etc.
- **fonctions récréatives.** Proposer des infrastructures communes, comme des services de cantine, des aires de jeux, des terrains de sport et des



espaces de pique-nique dans les ensembles de jardins familiaux permet de multiplier les usages de l'espace et de promouvoir le contrôle social.

- **espaces verts publics.** L'imbrication spatiale des jardins familiaux dans les espaces verts publics peut augmenter considérablement la signification paysagère et écologique sans augmentation des coûts de maintenance (les jardins familiaux doivent être entretenus de manière autonome).

c) augmenter l'accessibilité

L'accès public aux ensembles de jardins familiaux peut être considérablement renforcé avec un certain nombre d'interventions spatiales, notamment

- en les reliant à l'environnement par ex. en augmentant le nombre d'entrées, en améliorant les concepts d'accès, en définissant de meilleurs lieux pour l'accès ou en faisant passer des pistes cyclables ou piétonnes à travers l'ensemble de jardins, etc.
- en augmentant l'accessibilité en planifiant de nouveaux ensembles de jardins en fonction de l'accès par les transports publics, à bicyclette, etc.

d) augmenter le soutien / le travail en réseau

Les gouvernements et les organisations faïtières ont conscience de ne pas pouvoir s'occuper de tous les projets de jardins. En conséquence, davantage d'attention doit être accordée pour donner aux projets de jardins individuels les compétences et la formation nécessaires. Cela permet de regrouper des représentants d'un nombre croissant d'organisations participantes: représentants politiques locaux, aménageurs, agriculteurs, jardiniers, travailleurs sociaux, développeurs de projets, propriétaires terriens, professionnels de la santé et universitaires.

5. Les jardins familiaux ont leur place en ville. Demain, les jardins familiaux devront être préservés en tant que **petits îlots verts** dans les zones urbaines des centres-villes, même dans un contexte de primauté du développement des centres-villes. Même dans les cas de forte pression sur ces zones convoitées et de demandes élevées, la relocalisation en périphérie des villes devrait demeurer une exception. Si des projets de construction résidentielle sont toutefois mis en œuvre sur des terrains de jardins familiaux et nécessitent la relocalisation de ces derniers, une partie des jardins familiaux devrait être conservée, dans la mesure du possible, et rendue plus compacte. Dans le cas de nouveaux aménagements de quartiers avec la construction de bâtiments résidentiels complets à plusieurs étages et à densité élevée, il convient de considérer les jardins familiaux comme infrastructure verte et sociale dès le début du projet, dans des concepts d'utilisation de l'espace et d'aménagement.^{14 15}

A première vue, il semble qu'il n'y ait que peu de différences entre le jardinier amateur rural du 20^e siècle qui cultivait un champ de pommes de terre et la figure actuelle du nouveau jardinier urbain ou utilisateur de jardin familial. Mais on est bien loin de la réalité: l'observation attentive du

jardinage familial en Belgique remet en question les dichotomies traditionnelles entre travail et loisir, mais montre également à quel point le jardinage est de plus en plus ancré dans une toile complexe de significations et de relations. Alors que l'on décrivait généralement les jardins familiaux comme une forme plutôt consensuelle de loisir, la recherche scientifique actuelle montre que leurs effets sont bien plus complexes que ce que l'on pensait.

Aujourd'hui, l'exploitation d'un jardin familial n'est pas seulement considérée comme une activité de loisir, car elle est également liée à des problématiques politiques, comme l'appréciation d'une forme de travail différente, qui a plus de sens, la relocalisation des systèmes de production alimentaire, la demande de stratégies de circuit court, le désir des citoyens de contribuer au développement urbain et à l'aménagement du territoire ou la demande d'espaces verts dans et à proximité des grandes villes.

6. La recherche historique montre que, dans le contexte des jardins familiaux, la plupart, voire la totalité, des développements sont le fruit d'initiatives et de décisions prises par un groupe de personnes sur la base d'expériences individuelles (de jardinage)

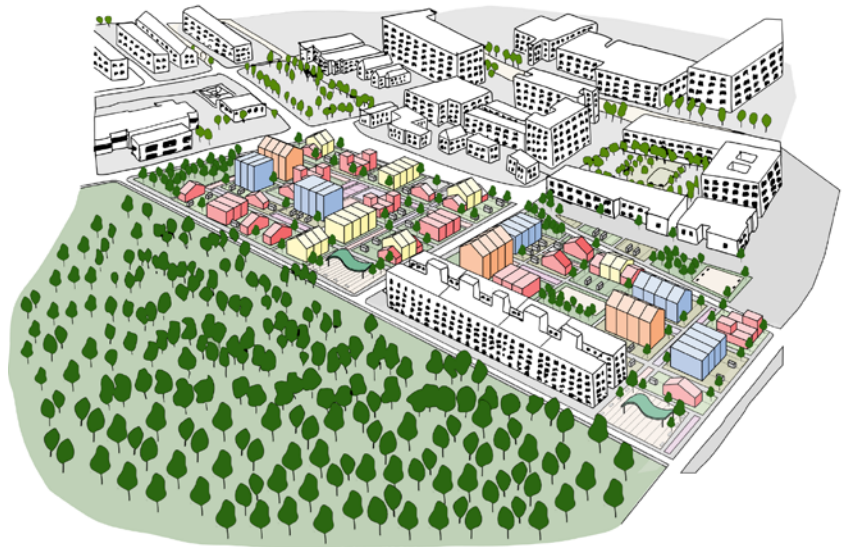


antérieures. Mais aujourd'hui **des influences** plus larges, inhérentes à la conception des ensembles de jardins familiaux, doivent être considérées. Les jardins familiaux existants dans des communautés en expansion doivent par ailleurs être utilisés de manière plus efficace qu'auparavant. Les organisations de jardins familiaux ont d'ores et déjà développé une bonne approche pour cela: des parcelles partagées, l'utilisation commune d'outils et d'espaces de stockage, des espaces mis à disposition de groupes externes et des concepts de jardinage alternatifs.

7. Lors du développement de nouveaux jardins familiaux, il convient de se réorienter. Les défis actuels auxquels sont confrontés les jardins familiaux donnent l'orientation des concepts et des designs. Actuellement, l'accent est placé sur **l'utilisation économique de l'espace, la conservation des ressources, le multi-codage, l'orientation naturelle, davantage d'individualité et de diversité**, mais aussi sur une renaissance de la simplicité. La préférence est accordée à de petits ensembles à proximité d'immeubles résidentiels. Ces piliers devraient être conservés à l'avenir.

Nous devons comprendre les pratiques de jardinage des migrants. Les légumes qu'ils cultivent, ainsi que la manière d'organiser les parcelles contribuent à la diversité des ensembles de jardins familiaux et du jardinage urbain.

La recherche sur les jardins familiaux et l'élaboration des politiques se sont largement focalisées sur les jardins familiaux qu'ils soient situés dans des parcs¹⁶, sur des friches ou sur d'autres terrains publics. Cet accent, bien qu'important pour beaucoup de villes, peut cacher la signification des terrains privés et leur lien important pour le jardinage. Les politiques et pratiques liées au jardinage et à la gestion des espaces verts dans les villes peut transcender les visions



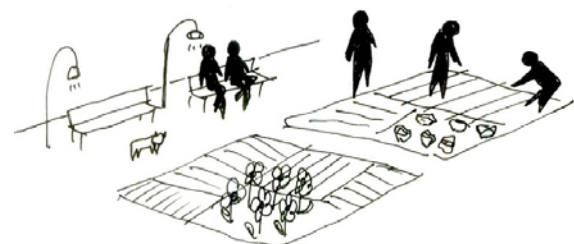
étroites de l'agriculture urbaine. La gestion des espaces verts est en effet bien plus que simplement de l'agriculture urbaine.

8. Dans les villes de grande taille densément peuplées, avec une pression élevée sur les espaces libres, les ensembles de jardins familiaux doivent de plus en plus être davantage que des espaces de jardins destinés à un usage individuel. Il faut davantage envisager de **développer des zones communes sous forme d'espaces verts accessibles au public et de les proposer à d'autres groupes-cibles pour un usage varié**. Nous recommandons la création d'entrées engageantes, peu ou pas de clôtures, l'intégration dans un réseau de sentiers existants, l'installation d'aires de jeux et de loisirs ainsi que de restaurants, la mise en place de panneaux d'informations, de sentiers nature et l'organisation de davantage de manifestations publiques. Ces développements ont déjà été initiés dans de nombreux domaines, mais les municipalités et les organisations de jardins familiaux doivent les suivre de plus près encore. Cela nécessite une compréhension et un soutien mutuels, mais aussi, du point de vue des concepts, de tenir compte de la responsabilité de maintenance et d'entretien des es-

paces communs. Le développement de parcs de jardins peut servir de modèle.

9. L'approche choisie d'une **gestion bio et écologique des jardins familiaux** doit être constamment appliquée pour sécuriser les effets sur la nature et la qualité de vie dans les villes. Le travail au sein des associations et les conseils prodigués par les experts, qui ont permis de faire progresser ces développements ces dernières décennies, doivent également viser ces objectifs. Des surfaces et des mesures appropriées doivent être utilisées comme potentiels de compensation et développés de manière appropriée, à long terme, dans les jardins familiaux existants ou nouvellement créés.

10. Les jardins familiaux doivent aussi être ouverts à toutes les parties intéressées, aucun groupe ne doit être





exclu. Il faut apprendre aux nouveaux occupants de jardins familiaux que les intérêts et usages du jardin familial doivent être au centre des préoccupations. **Les jardins familiaux doivent rester abordables**, ce qui concerne moins les frais courants que les frais de transfert de jardins dans les municipalités en expansion et les jardins familiaux recherchés. Ainsi, les investissements individuels et d'équipements doivent rester maîtrisés. En outre, d'éventuelles subventions versées par les autorités locales ou les associations de jardins familiaux aux ménages à faibles revenus sont utiles.

11. Une coopération intensive et des **échanges animés entre jardins familiaux et différents quartiers** doivent être conservés et faire partie de la vie quotidienne dans les villes de grande taille et densément peuplées. La ressource que les jardins familiaux représentent pour l'expérience de la nature, les jeux en plein air, l'éducation à l'environnement, la connaissance des plantes, la connaissance d'une alimentation saine et de la transformation des produits locaux issus du jardin et bien d'autres choses doit être partagée avec d'autres résidents de la ville qui ne louent pas de jardins. Le travail nécessaire des bénévoles au sein des associations, ainsi que l'engagement civique, doivent être davantage valorisés et soutenus publiquement.

12. Dans le contexte de ces nouveaux défis, les organisations de jardins familiaux doivent **se professionnaliser**, en particulier au niveau municipal, étant donné que l'exploitation de jardins familiaux, qui repose sur un travail bénévole, atteint souvent ses limites. Au sein des municipalités, un consensus doit être atteint quant à la signification locale, aux options de développement et à la **responsabilité partagée** entre les services administratifs impliqués dans les jardins familiaux et la politique. Dans ce cadre, la responsabilité des nombreuses tâches, qui revêtent un intérêt principalement public, doit également être clarifiée et, si nécessaire, réorganisée. Les effets de la pression d'expansion exercée sur les jardins familiaux dans les grandes villes doivent être communiqués au moyen de bons exemples et, si possible, de résultats de concours.

13. S'il existe des goulets d'étranglement qu'il faut traiter ou des mesures de remplacement qu'il faut mettre en œuvre en raison d'une trop faible réserve de terrains, les installations appropriées doivent être rendues plus compactes à moyen et long terme. Ces **processus de restructuration** très complexes ne peuvent pas être gérés par les organisations de jardins familiaux elles-mêmes. Cela ne peut se faire qu'avec la municipalité en tant que propriétaire, vu qu'elle dispose des compétences en matière de planification et du pouvoir de mise en œuvre nécessaires. Pour se regrouper davantage, les exploitants de jardins familiaux doivent comprendre les défis d'aujourd'hui. Les municipalités doivent être prêtes à travailler avec eux.

De nombreux efforts doivent être faits pour que les sites soient appropriés pour les jardins, et c'est un processus complexe qui requiert de l'expertise.

Enfin, les participants à ce processus doivent avoir les connaissances et l'expertise suffisantes pour évaluer les

sites, les développer et les déployer, et avoir notamment des connaissances en matière de planification et du contexte juridique, de l'histoire du site et de besoins en ressources et infrastructures.

Enfin, les points d'attention qui nous intéressent aujourd'hui

Pendant une courte période de consultation (par le biais d'entretiens téléphoniques et par courrier électronique), un certain nombre d'exploitants de jardins familiaux et de personnes du secteur public ont été contactées concernant la faisabilité et la désirabilité des thèmes évoqués ci-dessus.

Les résultats les plus importants sont listés ci-dessous:

- Les jardins familiaux bénéficient d'un changement d'image qui doit être poursuivi. D'une part, cela est évident dans les médias, car les jardins familiaux, et le jardinage en général, deviennent de plus en plus attrayants et fréquents. Cela se reflète dans de nombreux reportages à la TV et dans la presse écrite. Ce changement d'image est aussi le résultat d'un travail intense réalisé par les organisations de jardins familiaux, leur ouverture accrue et le travail réussi des membres de leurs comités.
- Les jardins familiaux connaissent une nouvelle jeunesse. On remarque davantage le changement de génération. L'âge moyen des membres des clubs et associations a baissé ces dernières années, principalement en raison d'une demande accrue de la part de ménages jeunes, notamment de familles avec enfants. Dans les grandes villes, les membres de clubs sont généralement plus jeunes que dans les plus petites villes.
- Les inquiétudes mentionnées concernent le système, la

qualité et la disponibilité alimentaires ainsi que l'impact du changement climatique sur l'agriculture en général.

- La perte de compétences dans la production alimentaire, la récolte et la préparation, en particulier chez les plus jeunes générations par rapport aux plus anciennes, a été citée à de multiples reprises. Cela est considéré comme un problème en relation avec la durabilité de la responsabilité assumée des jardiniers.
- Des terres adéquates pour jardins familiaux devraient être accessibles, se trouver à proximité de la maison. Elles devraient être sûres, exemptes de toute contamination, avoir un accès à l'eau, à l'électricité, à des installations sanitaires et des lieux de stockage des outils de jardinage.
- Il a été proposé d'évaluer et d'inventorier tous les terrains libres d'églises, usines, centres sociaux, villes, monastères, écoles, voies ferrées, propriétaires publics et privés par rapport à leur potentiel pour le jardinage.
- Tous les participants sont d'accord sur les bienfaits pour la santé et les avantages sociaux et thérapeutiques du jardinage. Le jardinage apporte une contribution significative au bien-être et à la santé des individus, de la communauté et de la famille, notamment en raison du travail physique en plein air, d'un isolement moindre et d'un engagement accru pour une alimentation saine.
- On craint que beaucoup de personnes auront envie de devenir jardiniers parce qu'ils pensent que c'est facile. Beaucoup jardineront pour la première fois et auront sous-estimé le travail permanent nécessaire,

et n'auront pas conscience de leur manque de compétences. Après un certain temps, il se désintéresseront du jardinage, leur parcelle sera négligée et ils devront être soutenus et encouragés. Comment cela peut-il être organisé?

- Le jardinage familial a une fonction sociale importante, en particulier dans les villes et les zones résidentielles densément peuplées et hétérogènes sur le plan social. L'intérêt commun pour le jardinage lie des personnes ayant un statut social différent, des origines ethniques différentes ou appartenant à des générations différentes au sein des jardins familiaux, contribuant ainsi à une coexistence plus forte grâce aux structures de l'association et remplissant ainsi aussi une importante fonction d'intégration. La vaste gamme d'activités éducatives dans les domaines de la nature et de l'environnement doit être offerte en coopération avec les institutions éducatives voisines.
- Des bénévoles qualifiés sont essentiels pour guider et orienter les projets. La question s'est posée de savoir si ce travail pouvait être réalisé par une personne salariée, par exemple, pendant quelques heures par semaine, si possible pour créer une continuité, assurer la coordination et transmettre un sentiment de bienvenue. Le manque de cette présence et de cette possibilité sont considérés par certains comme un facteur limitant la durabilité. Le danger de « burnout » parmi les responsables-clés a aussi été considéré comme un problème, et le besoin de soutenir les groupes dans les domaines de l'information, de la prise de décision et de la répartition des charges de travail et de responsabilité est

considéré comme essentiel pour garantir la durabilité des projets.

- Le besoin d'un réseau plus large regroupant les parties intéressées et les acteurs dans tous les aspects est considéré comme essentiel par tout le monde. Malgré cela, il existe toujours des associations de jardins familiaux qui n'ont aucune idée des possibilités « extra muros » et qui continuent à être confrontées à des problèmes communs.
- L'organisation des jardins familiaux repose sur le bénévolat. Les membres des comités investissent beaucoup de temps libre dans cette activité. Au vu des nombreuses nouvelles tâches qui résultent des développements décrits ci-dessus, mais aussi de la nécessité de gérer les problèmes de vacances structurelles, le travail est devenu plus important et plus exigeant. Beaucoup de membres de comités sont actifs depuis de nombreuses années. Le changement de génération doit se poursuivre avec de nouveaux membres jeunes, enthousiastes, passionnés, qualifiés et présents dans les fonctions à responsabilité.
- L'intérêt pour les jardins et le jardinage augmente, l'intérêt de la population a augmenté également, légèrement davantage dans certaines grandes villes. Cela se traduit par un grand nombre de jardins et d'initiatives environnementales, mais aussi une demande croissante de jardins familiaux. Dans l'ensemble, cela reflète le besoin croissant de s'engager davantage dans la conservation et la protection de la nature et la volonté d'utiliser, de sécuriser et de transformer des espaces verts et ouverts, en particulier dans les centres urbains en des lieux de détente et de relaxation.

Merci de vos efforts et de votre attention pour la lecture du présent document. Parfois une phrase en dit davantage que tout un article, qui risque de s'évaporer comme une flaque d'eau après un orage. Que cette phrase soit cette citation d'Albert Einstein de 1952: « La logique vous mènera d'un point A à un point B. L'imagination vous mènera partout ».

Bibliographie / Sources

- * Prof. Georges Allaert, Hans Leinfelder, David Verhoestraete (2007) – Toestandsbeschrijving van de volkstuinten in Vlaanderen vanuit een sociologische en ruimtelijke benadering, Universiteit Gent – Afdeling Mobiliteit en Ruimtelijke Planning, in opdracht van Departement Landbouw en Visserij, afdeling Monitoring en Studie, Brussel
 - * Bristol parks and estates, allotment strategy 2009 to 2019 – www.bristol.gov.uk
 - * Kleingärten im Wandel – Innovationen für verdichtete Räume, Bundesinstitut für Bau-, Stadt- und Raumforschung, Deutschland
 - * Urbane Freiräume Handlungsempfehlungen für die kommunale Praxis, Bundesinstitut für Bau-, Stadt- und Raumforschung, Deutschland
 - * Nuevas tendencias mundiales en el diseño de jardines, José Elías Bonells, España
 - * Storhohn G.(2010) Kolonihagene – et annerledes samfunn.(Masteroppgave) Universitetet i Stavanger ved det Samfunnsvitenskapelige Fakultet, Norge
 - * « De la friche au jardin » – studie uitgevoerd door de Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs, France
 - * AGRI-CULTURA URBANA, Sharing Hubs of Transition in Cortijo de Cuarto in Seville, Spain., Sharon Pulvino
 - * STATBEL, het Belgisch statistiekbureau
 - * Vlaamse Confederatie Bouw
 - * Cabinets de
 - Mme Hilde Crevits, Ministre de l'agriculture et de la pêche de la communauté flamande
 - Mme Astrid De Bruycker, Conseillère municipale en charge des espaces verts de la ville de Gand
 - Mme Céline Tellier, Ministre de l'environnement de la communauté francophone
 - M Alain Maron, Ministre de l'environnement de la région de Bruxelles-Capitale
 - M Oliver Paasch, Ministre-président de la communauté germanophone
 - * Représentants de Landelijke Gilden, Velt, Tuinhier, villes de Hasselt, Bruges et Anvers
- 1 Nous avons délibérément choisi le terme « systèmes » pour souligner la diversité et le dynamisme du phénomène des jardins familiaux en Belgique. La situation se caractérise par des ajustements réguliers et des compromis vis-à-vis des changements et des nouvelles influences venant de l'intérieur comme de l'extérieur du système.
 - 2 Tuinhier est une association de bénévoles qui organise et façonne le jardinage amateur en Flandre. Cette association à but non lucratif promeut le jardinage durable, plaisant et écologique, se focalise sur le jardinage comme activité de loisir utile et saine et encourage la création d'ensembles de jardins.
 - 3 Velt organise exclusivement des activités de jardinage écologique.
 - 4 Landelijke Gilden est une association d'agriculteurs et de jardiniers qui accordent une grande importance à la qualité de vie à la campagne, à l'agriculture et au jardinage. L'association rassemble des agriculteurs, des jardiniers et des résidents ruraux au sein d'un même mouvement.
 - 5 La ville de Gand dispose de 27 jardins potagers de quartier répartis sur tout le territoire avec une superficie totale de 1,5 ha pour 530 jardins.
 - 6 L'aquaponie combine l'hydroculture (faire pousser des légumes dans l'eau) et l'aquaculture (élever des poissons et des crustacés).
 - 7 « De Moeskopperij », est un projet de jardins potagers implanté temporairement sur une parcelle appartenant au centre social de Gand. En attendant la réalisation des projets de construction, les résidents des quartiers populaires voisins Muide et Meulestede sont autorisés à y jardiner.
 - 8 Un jardin potager vertical permet de réaliser beaucoup de cultures sur une petite superficie. Cette technique est utile si vous n'avez qu'un balcon ou que votre jardin est petit. Un mur végétal permet également de rehausser un mur ou une clôture terne et vide.
 - 9 Dans les rues n'ayant pas ou peu de verdure
 - 10 Un jardin-forêt est un système conçu par l'Homme dont l'objectif est la production alimentaire durable. La conception d'un jardin-forêt s'inspire de la structure d'une forêt naturelle. On en trouve encore à certains endroits en Europe. Une forêt tropicale est également un bon exemple.
 - 11 La permaculture consiste à concevoir un environnement de vie durable. La question à laquelle elle répond est: comment peut-on combler les besoins généraux en matière de nourriture, eau potable, énergie, logement et (même) de lien social d'une manière durable?
 - 12 Une méthode de jardinage qui repose sur l'hypothèse selon laquelle une plante se développe mieux dans un sol plein de vie et en harmonie avec les forces cosmiques.
 - 13 Bloso est l'agence du gouvernement flamand en charge de la politique des sports au sein de la communauté flamande.
 - 14 DOK Gand était une utilisation temporaire réussie d'un terrain vacant sur les anciens quais de la ville, avec de nombreuses activités notamment du « jardinage communautaire ».
 - 15 Les jardins familiaux Slotenkouter de Gand servent parfois de cadre à un cinéma et des représentations théâtrales en plein-air, et des activités sportives y sont pratiquées. Une piste cyclable les traverse et constitue le lien naturel, sans circulation, entre deux zones résidentielles.
 - 16 Les parcs et les parcelles vacantes sont considérés comme plus restrictifs. Après tout, la politique s'appliquant aux parcs vise à fournir des espaces ouverts propres, accessibles, sûrs et verts. Il a fallu du temps, de la patience et beaucoup d'argent pour établir des plantings de plantation dans les parcs et, de manière générale, le vandalisme et le vol constituent des problèmes fréquents. Des inquiétudes existent quant aux coûts additionnels pour la surveillance et la sécurité. On craint des réclamations concernant des « déchets jonchant le sol », issus par exemple des arbres fruitiers, des restes de légumes, des herbes, des constructions de tous types, des serres, etc.

Allemagne: « Comment pouvons-nous protéger durablement nos ensembles de jardins familiaux et les positionner de façon optimale pour l'avenir » et quels buts faut-il prendre en considération dans ce contexte?

Wilhelm Spieß

président de la fédération régionale

des jardins familiaux de Rhénanie du Nord-Westphalie



Plan de situation du parc-jardin et voisinage

Comme tout dans la coexistence des hommes, le mouvement des jardins familiaux est soumis aussi à des changements. Tel est également le résultat de l'étude « Les jardins familiaux en transformation ». Dans cette étude on a recherché les défis et les chances de développement concernant le mouvement des jardins familiaux et analysé les possibilités de solution les plus diverses. Une attention particulière a été portée à la concu-

rence entre les terrains destinés à l'habitation, à l'infrastructure et aux zones de verdure et de loisirs. La question qui se pose est comment peut-on réagir avec le développement des ensembles de jardins familiaux à cette situation. Il faut également prendre en considération l'utilité et la plus-value des jardins familiaux pour la population dans son ensemble afin d'accroître l'acceptation des ensembles de jardins familiaux par la population

mais avant tout par l'administration et la politique. Il faut réagir aux besoins et aux désirs particuliers des personnes souvent plus jeunes intéressées à un jardin. Dans le cadre des possibilités d'aménagement, permises par la loi fédérale des jardins familiaux, il est absolument possible de trouver des marges de manoeuvre permettant un développement du mouvement des jardins familiaux. Ce développement doit aussi être analy-



Jardin pour singles, jardin pour plusieurs générations

sé en tenant compte des situations urbanistiques et financières respectives des villes et communes. En plus, il faut aussi considérer dans l'exemple décrit ci-dessous la coopération entre l'administration, la politique et l'organisation des jardins familiaux.

Afin de pouvoir réagir aux changements structurels, on a déjà créé en 1997 un groupe de travail composé de représentants de la fédération des jardins familiaux et de la division des espaces verts de la ville de Dortmund. Ce groupe de travail s'est occupé du développement des ensembles de jardins familiaux et des éléments de verdure divers y rattachés en s'inspirant du concept « Hommes-Villes-Verdure ».

Il faut dès à présent souligner une particularité du mouvement des jardins familiaux à Dortmund. Depuis le milieu des années 1960, la fédération centrale de la ville est liée à la ville par un contrat de fermage général. Dans ce contrat il a été stipulé que la fédération des jardins familiaux de la ville doit proposer et faire élire un représentant de la ville dans son comité exécutif. Déjà par cette seule disposition, il existe une coopération étroite en ce qui concerne l'administration des associations de jardins familiaux.

Ce groupe de travail a élaboré des idées pour l'avenir du mouvement

des jardins familiaux. L'avis unanime était: « Les ensembles de jardins familiaux ne peuvent se développer et être ancrés dans la population que si les utilisations diverses peuvent être mises en lumière et mises à la disposition de la population ». A côté des effets connus depuis longtemps pour la nature, l'environnement et les jardiniers individuels, l'ensemble de jardins familiaux devrait avoir une utilité pour la population en général. En effet comment les citoyens pourraient-ils accepter une institution, dont l'utilité pour le public est réduite et se réduit souvent à une utilisation privative du terrain!

Le projet parc de jardins doit être développé et planifié de façon anticipative. Dans le cadre du programme du développement des zones ouvertes de la ville de Dortmund, on a déjà élaboré en 1989 un plan partiel « jardins familiaux ». Le plan détermine des possibilités de protection et de développement pour les jardins familiaux. Au cours des années suivantes, ce plan a été développé et complété compte tenu des modifications de la situation urbanistique. Il peut partant être considéré comme précurseur de la planification moderne du développement des jardins familiaux.

Tout spécialement, l'élaboration de plans de développement des jardins familiaux peut mener vers une garan-

tie et une protection du mouvement des jardins familiaux, si le sujet d'un nouvel aménagement et d'une transformation des ensembles y est traité d'une façon moderne et tenant compte des nécessités. Un but peut en être de présenter la plus-value des ensembles de jardins familiaux pour la population, la nature et le climat en ville, mais également pour le développement urbain.

Seulement au cas où les ensembles de jardins familiaux présentent une plus-value pour les villes et les communes, ils sont acceptés et respectés par la population. A côté des différentes alternatives pour un réaménagement, qui n'est pourtant pas le sujet de cette contribution, on a développé l'idée des parcs de jardins et on les a présentés à la direction de l'administration et au conseil de la ville.

Différentes décisions du conseil avaient déjà par le passé requis et stipulé l'existence de parties vertes publiques dans des ensembles de jardins familiaux. Une première idée pour un parc de jardins « Am Segen » a été développée pour l'exposition horticole fédérale en 1959 et mise en pratique par l'encadrement de trois ensembles de jardins familiaux dans une zone de verdure. Plus tard, le conseil a décidé que lors d'un réaménagement d'ensembles de jardins familiaux, il fallait prévoir entre 25 et 40 % d'espaces verts publics.

Il faut souligner encore une autre particularité du contrat de fermage général: La ville de Dortmund renonce à la totalité de ses recettes provenant du fermage. En contrepartie, la fédération de la ville des jardins familiaux doit prendre soin et faire la maintenance de tous les ensembles et de toutes les parties publiques de ces ensembles. C'est uniquement grâce à ce contexte, qu'on a pu envisager les immenses possibilités de développement des parties publiques des ensembles de jardins familiaux. Une



Vue globale de la spirale d'herbes aromatiques

coopération étroite entre la fédération de la ville et la division compétente pour les espaces verts est toujours nécessaire. Elle doit être mise en pratique au quotidien et coordonné avec le conseil et ses commissions. Il faut connaître ce contexte pour comprendre l'aménagement du parc de jardins « Innenstadt-West ».

Lisez maintenant les différentes étapes du développement ayant abouti au parc de jardins.

Les quatre ensembles de jardins familiaux sont entourés d'un côté par quelques résidences à étages, mais d'un autre côté aussi par des parties d'une ancienne colonie de mineurs avec des bâtiments historiques, des maisons unifamiliales et des maisons mitoyennes et une zone industrielle se situant du côté nord de l'ensemble de jardins. Il faut noter d'abord qu'on n'a pas élaboré un plan d'aménagement définitif pour le parc de jardins, mais on a élaboré toujours seulement des propositions pour différentes parties, qui ont été développées en coopération avec les différents acteurs. Quelques exemples dans ce contexte: Une zone verte appartenant à la communauté Kath. St. Karl Borromäus, qui n'en avait plus besoin, a été prise en fermage par la fédération de la ville et devait être utilisée pour un nou-



Spirale d'herbes aromatiques

vel ensemble de jardins familiaux. Le groupe de travail a discuté cette question. On y a créé des petites parcelles d'environ 200m² pouvant intéresser des personnes individuelles. On a créé un jardin multi générationnel. On trouve ici des parterres surélevés pour des légumes, un sentier pour marcher pieds nus, aménagé par une institution de jeunes et également entretenu par elle. On a créé un abri en tant que point de rencontre et on a aménagé des instruments de jeux utilisables par plusieurs générations. Ce jardin est également utilisé par la « Garten AG de la Martin – Luther Gesamtschule ». Deux jours par semaine les écoliers et écolières de cette école cultivent ici des légumes et exécutent les travaux de jardinage nécessaires avec l'aide des amis jardiniers.

On a ouvert un jardin pédagogique qui a été remis à la maternelle de la « St. Karl Borromäus – Gemeinde » pour permettre aux tous jeunes de jardiner. Tout ceci a été réalisé en coordination étroite avec les groupes concernés.

On a projeté d'aménager sur une prairie peu utilisée à l'entrée de l'ensemble de jardins familiaux différents éléments de jardins comme par exemple un tas de bois mort, une spirale d'herbes aromatiques et d'autres petits éléments écologiques. Dans ce

contexte, les collaborateurs de la fédération de la ville ont fait une proposition révolutionnaire, notamment de créer là aussi une spirale aromatique accessible comme attraction pour les visiteurs. Cette idée a été acceptée positivement et ainsi été créée une spirale d'herbes aromatiques, accessible en fauteuils roulants, avec des déambulateurs et des landaus. Un terrain de 18 mètres de diamètre a été remblayé avec 200 tonnes de concassé de basalte, et 120 tonnes de pierres brutes jusqu'à une hauteur de 2,20 m. Dans la spirale croissent maintenant 90 herbes différentes pourvues de panneaux, ensemble avec des plantes et des roses en tant que plantation d'accompagnement. Les herbes peuvent être récoltées par les visiteurs et les jardiniers associés. Le concept global et les possibilités d'utilisation ont résulté dans le fait que jusqu'à l'heure actuelle on a constaté à peine des vols de plantes et du vandalisme.

L'ensemble de jardins familiaux « Glück auf » sert de clôture du parc de jardins et fait une liaison avec le cimetière de district adjacent en tant qu'élément de verdure additionnel. Devant la maison associative, un terrain de jeux, comprenant beaucoup de possibilités pour s'asseoir, invite les parents et les enfants pour y jouer et aussi s'y détendre. Sur les



Jardin pour les abeilles

chemins traversant l'ensemble, on a dessiné des jeux pour sauter avec des moyens simples. Des instructions et des règles résistantes aux intempéries sont fixées auprès de chaque jeu. Une pergola couvre en partie le chemin avec des plantes et offre des possibilités de détente et de séjour. Dans toute la zone de verdure publique de l'ensemble on peut trouver différents éléments écologiques, comme par exemple des hôtels d'insectes, des tas de bois mort, des murs de pierres sèches et des nichoirs. Des tableaux informatifs concernant les aménagements et des indications sur leurs utilisateurs et leurs habitudes terminent l'offre d'information.

L'attraction de cet ensemble est le jardin des abeilles, créé par l'association et pris en charge par un apiculteur. Un parterre rond avec des plantes choisies spécialement pour constituer un pré pour les abeilles et les insectes attire le regard. Une abeille mellifère surdimensionnée indique le but de cet élément et renvoie partout aux plantes très bien indiquées. Des ruchers et des nichoirs pour des abeilles solitaires et sauvages sont également un élément de ce jardin. Il existe la possibilité de voir l'intérieur d'un nid d'abeilles. L'offre d'information de ce jardin est complétée par des informations concernant la protection des abeilles et des insectes.

Résumé:

Avec ce parc de jardins et ses équipements on a réussi à satisfaire les buts mentionnés en début de cet article, comme par exemple, l'acceptation par la population et la plus-value pour elle. Le parc de jardins montre d'une façon convaincante quelles possibilités s'offrent pour des groupes les plus divers de la population et les visiteurs à côté de l'utilisation par les locataires d'une parcelle. Les bienfaits des ensembles de jardins familiaux pour les hommes et les animaux peuvent être découverts de façon rapprochée et pratique. Tous les équipements sont fabriqués par les jardiniers associés et entretenus par eux. Evidemment un tel projet ne peut être réalisé qu'avec des soutiens tant financiers qu'idéels. Des aides financières ont été mises à disposition par la ville de Dortmund, la fédération des associations des jardins familiaux de la ville de Dortmund et par le Land NRW (NordRhein Westfalen).

En ce qui concerne l'aspect financier, il faut également faire quelques remarques qui sont spécifiques pour le Land et la ville. Dans le cadre d'un subside pour les jardins familiaux l'Etat de la Nord Rhénanie Westphalie met entre autres à la disposition des moyens financiers entre autres pour de nouveaux ensembles de jardins familiaux, l'extension et le réaménagement d'ensembles de jardins fa-

miliaux existants. Les moyens prévus dans ce chapitre de budget peuvent être demandés par les communes auprès du gouvernement du district compétent et ont été effectivement demandés pour ce projet.

Ces moyens ont été complétés par des moyens pour soutenir les associations de la ville. La fédération de la ville et les associations ont aussi ajouté des moyens supplémentaires pour réaliser ce projet.

Le développement total de ce parc de jardins a été réalisé grâce à une coopération commune de long terme et à niveau égal entre la politique, l'administration et les jardiniers associés. Chacun et chacune pouvait présenter ses idées, ses motifs et ses propositions de développement. Ainsi, la faisabilité, la réalisation financière et l'utilité a été contrôlée, discutée et adoptée. Ceci a nécessité une grande tolérance et une persévérance de tous les participants et a nécessité beaucoup de temps et a été basé sur beaucoup d'idéalisme.

Chaque visiteur qui se promène à travers ce parc de jardins, le découvre comme un lieu de tranquillité, de séjour et d'apprentissage. Ce parc de jardins présente ainsi une contribution énorme pour l'acceptation et la protection des ensembles et contribue également pour la population à une plus grande équité environnementale.

Biotope et prairies de fleurs dans l'ensemble de jardins familiaux „Kortental“



Danemark: Défis et stratégies d'un point de vue danois

Preben Jacobsen

président de la fédération danoise (Kolonihaveforbundet)



oasis vertes où les gens peuvent se détendre du stress quotidien. Les gens cultivent leurs propres fruits et légumes parce qu'ils veulent récolter leur propre nourriture, pas parce qu'ils en ont besoin financièrement. Le jardin familial est bon pour le bien-être physique et mental. Tout le monde peut se le permettre parce que la location est maintenue à un niveau acceptable.

Il y a une forte demande de jardins familiaux au Danemark.

L'importance des jardins familiaux pour le bien-être physique et mental des personnes est conforme aux 17 objectifs mondiaux de l'ONU en matière de développement durable. Les jeunes et les jeunes familles en particulier s'y engagent, ce qui se traduit par une forte demande de jardins familiaux.

La survie des jardins familiaux danois est-elle assurée?

Au Danemark, la survie des deux tiers des jardins familiaux est protégée par la loi. Cette loi peut bien entendu être amendée si une majorité parlementaire en décide ainsi.

Si la construction illégale sur les jardins familiaux ne s'arrête pas, si les règles de gestion des eaux usées ne sont pas respectées et si des personnes vivent illégalement dans le jardin familial pendant toute l'année, le législateur pourrait décider qu'aucune subvention à la location ne peut plus être attribué aux jardins, mais qu'ils doivent se conformer aux règles généralement applicables et que désormais le prix de location du marché sera demandé. Cela peut signifier que certains jardiniers associés ne pourront plus se permettre un jardin familial. Une évolu-

Il y a un peu plus de 100 ans, les jardins familiaux étaient destinés aux pauvres vivant dans de petits appartements insalubres. Les jardins familiaux n'étaient pas seulement une source d'approvisionnement en fruits et légumes bon marché, ils étaient aussi l'occasion de prendre l'air, de s'éloigner des tentations de la grande ville. Ils étaient un havre de paix où les enfants et les adultes pouvaient se détendre de la dure vie quotidienne. Le prix de location a été maintenu bas pour que tout le monde puisse participer.

De nos jours, heureusement, les conditions de vie se sont beaucoup améliorées. Les jardins familiaux sont maintenant principalement des





tion très inquiétante pour la partie de la population qui a le plus besoin d'un espace de respiration bon marché, mais qui n'a pas les moyens de s'offrir une maison de vacances.

L'application de la réglementation ne va pas de soi

Lorsque les autorités prennent conscience du fait que les jardiniers associés font ce qui leur convient le mieux, elles seront sans doute tentées de plaider pour des règles plus strictes. Mais les règles sont difficiles à appliquer dans les associations de jardins familiaux sans recevoir de soutien adéquat.

Les quelques jardiniers associés qui ne respectent pas les règles peuvent ruiner le mouvement pour beaucoup de leurs collègues jardiniers.

La répartition des tâches entre l'association de jardins familiaux, le propriétaire du terrain et les autorités doit être clairement définie et les associations de jardins familiaux et les cercles auxquels elles appartiennent doivent disposer des outils nécessaires pour faire appliquer les lois et les règlements. C'est une tâche difficile pour tous ceux qui se sont engagés sur une base volontaire à gérer des associations de jardins familiaux.

La raison d'être des jardins familiaux risque de disparaître

Bien que les jeunes aimeraient avoir un jardin familial, ils sont moins disposés à participer au travail bénévole. C'est un grand défi et ça peut devenir un problème démocratique qui doit être résolu si les jardins familiaux veulent survivre. Ce sont les jeunes et les jeunes familles qui doivent contribuer à développer et supporter davantage l'idée du jardin familial.

D'autre part, les jeunes jardiniers désirent participer à la gestion de la fédération à condition que les tâches qui leur sont confiées sont clairement définies et limitées dans le temps.

Cependant, la situation est un peu déroutante comme notre organisation est aujourd'hui structurée avec le « Congrès », le conseil central, le conseil quotidien, des conseils de district et des conseils d'association. Par conséquent, il y a encore un long chemin à parcourir avant qu'un volontaire décide spontanément de rejoindre un conseil exécutif quelconque.

Travail de développement en cours

Le « Kolonihaveforbundet » a déjà fait beaucoup d'efforts pour développer un plan de restructuration organisationnelle. C'est un travail difficile car de nombreux jardiniers associés veulent avant tout s'amuser dans leurs jardins et ils ne sont pas du tout préoccupés par l'état des choses tant qu'ils ne sont pas eux-mêmes confrontés aux problèmes.

Ce travail est important pour s'assurer que la raison d'être principale des jardins familiaux ne soit pas noyée dans ce qui rappelle les mini-maisons individuelles ou les maisons de vacances avec en conséquence des exigences supplémentaires pour la location, les taxes, l'éclairage routier, la climatisation, les égouts, etc. toutes ces choses que tout le monde ne peut pas se permettre. Ainsi, la raison d'être principale des jardins familiaux risque de se perdre.

Stratégie pour l'avenir

«Le Congrès» a décidé en 2018 qu'il faut agir contre le déficit démocratique et qu'un nouveau plan d'organisation plus transparent devait être élaboré pour être examiné lors de notre prochain congrès en 2021.

Cela a été un travail acharné, dans lequel nous avons travaillé ensemble avec un consultant externe pour impliquer autant de personnes que possible dans le processus. Malheureusement, la pandémie Covid-19 a gâché nos plans et il s'est avéré nécessaire de reporter notre prochain congrès jusqu'en 2022.

PAYS	FEDERATION	ADRESSE	TEL/ FAX / EMAIL
Allemagne	Bundesverband Deutscher Gartenfreunde e.V.	Platanenallee 37 D - 14050 BERLIN	Tél. 0049/30-30 20 71-40/41 Fax. 0049/30-30 20 71 39 émail: bdg@kleingarten-bund.de Internet: www.kleingarten-bund.de
Autriche	Zentralverband der Kleingärtner und Siedler Österreichs	Simon-Wiesenthal-Gasse 2 A- 1020 WIEN	Tél. 0043/1-587 07 85 Fax. 0043/1-587 07 85 30 émail: zvwien@kleingaertner.at Internet: www.kleingaertner.at
Belgique	Tuinhier vzw	PAC Het Zuid Woodrow Wilsonplein 2 B - 9000 GENT	Tél. 0032/9 267 87 31 émail: info@tuinhier.be Internet: www.tuinhier.be
Danemark	Kolonihaveforbundet	Smedeholm 13 C DK - 2730 HERLEV	Tél. 0045/3 828 8750 Fax. 0045/3 828 8350 émail: info@kolonihave.dk Internet: www.kolonihave.dk
Finlande	Suomen Siirtolapuutarhaliitto ry	Pengerkatu 9 B 39 FI - 00530 HELSINKI	Tél. 00358/ 103213540 émail: info@siirtolapuutarhaliitto.fi Internet: www.siirtolapuutarhaliitto.fi
France	Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs	12, rue Félix Faure F - 75015 PARIS	Tél. 0033/ 1-45 40 40 45 Fax. 0033/ 1-45 40 78 90 directeur@jardins-familiaux.asso.fr Internet: www.jardins-familiaux.asso.fr
Grande-Bretagne	The National Allotment Society	O'Dell House/Hunters Road GB - CORBY Northhamptonshire NN17 5JE	Tél. 0044/ 1536 266 576 Fax. 0044/ 1536 264 509 émail: natsoc@nsalg.org.uk Internet: www.nsalg.org.uk
Japon	Association for Japan Allotment Garden	4-27-20 Honmachi-higashi, Chuo-ku, Saitama-shi Saitama Prefecture 338 -0003 Japan	Tél. 0081 904754 2136 Fax: 003 3266 0667 émail: ick05142@nifty.com http://homepage3.nifty.com/ikg-kem/
Luxembourg	Ligue Luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer	97, rue de Bonnevoie L - 1260 LUXEMBOURG	Tél. 00 352/ 48 01 99 Fax. 00 352/ 40 97 98 émail: liguctf@pt.lu Internet: www.ctf.lu
Norvège	Norsk Kolonihageforbund	Postboks 1247 Vika N - 0110 OSLO	émail: forbundet@kolonihager.no Internet: www.kolonihager.no
Pays-Bas	AVVN Samen natuurlijk tuinieren	Vogelvlinderweg 50 NL - 3544 NJ UTRECHT	Tél. 0031/ 30 670 1331 émail: info@avvn.nl Internet: www.avvn.nl
Suède	Koloniträdgårdsförbundet	Ringvägen 9E SE - 11823 STOCKHOLM	Tél. 0046/ 8 556 930 80 Fax. 0046/ 8-640 38 98 émail: kansli@koloni.org www.kolonitradgardsforbundet.se
Suisse	Schweizer Familiengärtnerverband	Libellenweg 5 CH - 3250 LYSS/BE	Tél. 0041/32 384 71 23 0041/79 251 26 43 émail: sekretariat-sfgv@vaunet.ch Internet: www.familiengaertner.ch www.jardins-familiaux.ch

Fédération Internationale des Jardins Familiaux association sans but lucratif



Adresse: 20, rue de Bragance,
L – 1255 Luxembourg

La Fédération Internationale en ligne:
www.jardins-familiaux.org

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Dirk SIELMANN (D); président de la Fédération Internationale des Jardins Familiaux
Wilhelm WOHATSCHEK (A); président du conseil d'administration
Daniel CAZANOVE (F); Preben JACOBSEN (DK); membres;
Malou WEIRICH (L); secrétaire générale

REVISEURS DE CAISSE: Erik SCHAUWVLIEGE (B); Pertti LAITILA (FI)

REVISEUR SUPPLEANT: Phil GOMERSALL (GB);

ASSEMBLEE GENERALE: Les fédérations d' Allemagne, d' Autriche, de Belgique, du Danemark, de Finlande, de France, de la Grande-Bretagne, du Japon, de Luxembourg, de Norvège, des Pays-Bas, de Suède et de Suisse

TRAIT D'UNION est édité par la Fédération Internationale des Jardins Familiaux a. s. b. l. et paraît trois fois par an.

RÉDACTION: Malou WEIRICH, Fédération Internationale des Jardins Familiaux

DISTRIBUTION: par E-Mail de la Fédération Internationale des Jardins Familiaux

CONCEPTION ET RÉALISATION: Zentralverband der Kleingärtner und Siedler Österreichs

LAYOUT/DTP: Werbegrafik-Design Karin Mayerhofer, BeSch, Ing. Beate Scherer

SOURCE DE PHOTOS: les fédérations allemande, belge, danoise et suisse

DATE: Octobre 2021